

## Préface

### Les *Ouvriers réunis* de Montbrison, la Mutualité française et la pratique de la démocratie et de la solidarité

Joseph Barou nous propose une histoire de la mutuelle montbrisonnaise *Les Ouvriers réunis* : ce nom plus que séculaire – la société a été fondée en 1882 - va d'ailleurs disparaître puisque les mutuelles de la Loire fusionnent progressivement pour être plus fortes et aussi pour s'adapter à de nouvelles règles établies dans le cadre de l'Union européenne. C'était donc bien le moment d'en faire l'histoire en utilisant les riches archives de cette mutuelle.

Cette histoire appartient naturellement à l'histoire locale. Mais elle a aussi un intérêt plus large car elle s'intègre dans la longue histoire du mouvement ouvrier français et de sa tradition de solidarité dans l'histoire de la mutualité, riche d'événements parfois peu étudiés : l'histoire sociale a souvent en effet privilégié l'histoire des conflits sociaux et des luttes politiques auxquelles le mouvement ouvrier a participé. L'étude de Joseph Barou a donc d'abord l'intérêt de la nouveauté et défriche un territoire peu exploré. Elle nous conduit à quelques constatations par lesquelles nous repérons avec intérêt les traces de l'histoire de la mutualité en France<sup>1</sup>.

#### Des traditions anciennes

Une des premières surprises du lecteur sera de constater quelle est l'importance des symboles et la place de la morale dans la vie de la mutuelle fondée à Montbrison en 1882 : l'une des premières décisions de la mutuelle est d'acheter un drap mortuaire et un brancard pour les funérailles des adhérents et à se doter, en 1891, d'une bannière – verte et brodée d'or – qui ressemble à une bannière de confrérie. Il y a là, évidemment, la nécessité d'une visibilité de l'association dans Montbrison : dans la ville de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, moins encombrée que celle d'aujourd'hui, on défile beaucoup : processions, fête-Dieu, convois mortuaires, voire défilés syndicaux. Il faut donc indiquer et montrer qui l'on est. Une comparaison est intéressante : dans son livre *Avec les ouvriers de Mazamet*<sup>2</sup>, Rémy Cazals, qui étudie dans cette ville les mouvements sociaux des années 1900-1914, montre l'importance des drapeaux syndicaux dans la mémoire collective.

La mutuelle doit accompagner le convoi funéraire de ses membres décédés. Longue tradition : les premières sociétés de secours mutuels étaient apparues en France à la veille de la Révolution française : elles trouvaient souvent leur origine dans le compagnonnage ou dans des confréries d'origine médiévale : organismes d'entraide qui avaient comme objectif d'assurer des funérailles chrétiennes à leurs adhérents et qui avaient, en somme, étendu leur action à la solidarité avec les vivants. Leurs statuts comportent souvent des célébrations religieuses obligatoires, les messes annuelles, la célébration du saint patron de la corporation, la participation aux funérailles des membres décédés, des conditions morales de bonne vie et mœurs.

---

<sup>1</sup> L'histoire de la mutualité en France est abordée de manière très neuve dans deux études :

- Michel Dreyfus : *les mutualistes dans le Dictionnaire* dans Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viel-Depaule [sous la dir. de] : *La part des militants. Biographie et mouvement ouvrier : autour du Maïtron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières, 1996.

- Maurice Moissonnier : *[La France Ouvrière] des origines à 1871* dans Claude Willard [sous la dir. de] : *La France ouvrière. Histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français*, tome I : *des origines à 1920*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières, 1995.

<sup>2</sup> Rémy Cazals : *Avec les ouvriers de Mazamet*, Carcassonne, Clef 89, 1995.

On retrouve dans les statuts et le fonctionnement de la mutuelle des *Ouvriers réunis* ces rituels et ces exigences morales dont l'oubli est sanctionné par tout un système étonnant de sanctions et d'amendes.

### **La solidarité de la grève et du malheur**

Une mutuelle, c'est d'abord la solidarité de ses adhérents : on paie une cotisation. Si l'on est dans le besoin – maladie ou vieillesse – on bénéficie de cette solidarité. Si l'on est jeune et bien portant on cotise pour les autres... en attendant d'avoir soi-même de besoin de cette solidarité, sans que l'aide fournie soit humiliante. A notre époque du « chacun pour soi », on mesure ce que cette idée a de « moderne » et d'actuel.

L'histoire des mutuelles est, nous l'avons dit, fort ancienne. A partir de la Restauration (1815-1830) et de la monarchie de Juillet (1830-1848), les sociétés de secours mutuels connaissent leur véritable essor. La classe ouvrière française est soumise à une effroyable exploitation. Le travail des enfants est général ; les conditions de travail sont épuisantes et la durée de vie d'un mineur stéphanois est alors de 37 ans ! Les accidents du travail sont nombreux. Les maladies et la vieillesse, souvent accompagnée d'invalidité, expliquent la hantise du placement à l'hospice et d'une mort solitaire et désespérée. Dans le domaine du droit du travail, la loi *Le Chapelier* a créé le délit de *coalition* : la grève est interdite et, de fait, toute forme d'organisation est interdite aux ouvriers alors que la protection sociale est presque inexistante. Les sociétés de secours mutuels remplissent donc alors deux fonctions :

- Une fonction d'assistance : avec les faibles moyens dont elles disposent, les mutuelles s'efforcent de répondre aux besoins sociaux les plus urgents et les plus élémentaires, en particulier la prise en charge, au moins partielle, de la maladie et celle des funérailles.

- Une fonction de revendication, puisqu'aucune autre organisation ne peut le faire : les sociétés de secours mutuels qui se multiplient deviennent alors des "sociétés de résistance" dont le pouvoir politique se méfie de plus en plus, qu'il essaie d'encadrer, de surveiller, voire de réprimer : en juin 1819, les marinières de Roanne font reconnaître leur caisse de secours par le maire de la ville et engagent une action pour améliorer leurs conditions de travail ; en juillet, les autorités font intervenir la troupe et saisir les 1 200 francs qui constituent le "trésor de guerre" de la mutuelle. En 1827, un chef d'atelier de la "fabrique" lyonnaise, Pierre Charnier, obtient l'autorisation de fonder une mutuelle, destinée à promouvoir l'entraide entre les canuts. Les *mutuellistes* lyonnais vont fournir les cadres de la célèbre révolte des canuts de 1831 et être à l'origine de l'un des premiers journaux ouvriers *l'Echo de la Fabrique* (1831-1834)...

### **La mutualité, une histoire singulière**

On constate, en lisant le travail de Joseph Barou que la mutuelle des *Ouvriers réunis* n'a pas cette fonction de revendication qui était celle des sociétés de secours mutuels dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et qu'elle n'est pas non plus liée à un syndicat. C'est que l'histoire de la mutualité française est, par rapport à d'autres pays européens, singulière.

La situation s'est nouée entre 1848 et 1852 : la révolution de 1848 avait suscité de grands espoirs : établissement de la commission de Luxembourg chargée d'étudier les problèmes des travailleurs et de proposer des réformes, proclamation du *droit au travail*, limitation de la journée de travail à dix heures à Paris et à onze heures en province. La solution de la *question sociale* par l'*association* était à l'ordre du jour. Mais le retour des conservateurs au pouvoir, la suppression des ateliers nationaux et surtout l'écrasement dans le sang de l'insurrection ouvrière de juin 1848 détournèrent la classe ouvrière d'un régime dans lequel elle avait cru et qui venait de faire tirer sur elle. Napoléon III, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, mit en place une réforme profonde de

Claude Latta, préface de "Sous la bannière des Ouvriers réunis de Montbrison", *Village de Forez - Loire Action Mutualiste*, 1998

la Mutualité qu'évoque Joseph Barou au début de son étude : alors que beaucoup de sociétés de secours mutuels sont supprimées à cause de leurs activités jugées subversives, le second Empire crée les « sociétés approuvées ». Celles-ci bénéficient d'avantages matériels (placement de leurs fonds à la *Caisse des dépôts et consignations* à des taux intéressants, prêts de locaux et de matériels par les communes etc.).

Mais ces sociétés sont désormais étroitement encadrées par le pouvoir : le président est nommé par le chef de l'Etat, en fait par le préfet. Elles n'ont plus de base professionnelle mais sont désormais constituées sur une base territoriale, celle de la commune. Elles sont dirigées par les "notables" - maires, propriétaires, médecins, notaires, etc. – qui cotisent mais ne peuvent bénéficier de leurs prestations alors que les sociétaires qui cotisent et touchent des prestations ne participent pratiquement plus à la gestion. Cette organisation de la « Mutualité impériale » est d'une grande importance :

- Elle permet, comme Joseph Barou nous le montre, l'essor du mouvement mutualiste, régulièrement autorisé : 2 237 sociétés de secours mutuels en France en 1851, 5 139 en 1869. Cet essor continue sous la Troisième République : dans la Loire, il y a en 1884, 72 sociétés de secours mutuels instituées comme établissements publics. La carte des mutuelles<sup>3</sup> dans le département de la Loire en 1884 montre aussi l'importance de leur implantation.

- Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays d'Europe, les événements et les décisions de 1848-1852 entraînent une véritable séparation entre les deux branches du mouvement social : le mouvement syndical et le mouvement mutualiste se développent séparément. La mutualité conserve naturellement sa fonction de solidarité, qui est sa raison d'être ; elle perd la fonction revendicative que l'Histoire lui avait donnée. Les deux mouvements, mutualiste et syndical, se méfient désormais l'un de l'autre : méfiance qui va se prolonger jusqu'aux années 1950.

### **Un rôle essentiel dans la cité**

Il y avait en 1884 plusieurs associations d'entraide et de secours mutuels à Montbrison : elles n'étaient pas toutes reconnues et avaient parfois une assise très faible. La fondation des Ouvriers réunis de Montbrison est un événement parce qu'il s'agit d'une association plus large qui vise à rassembler l'ensemble des travailleurs – ouvriers, artisans, petits commerçants – qui souhaitent devenir mutualistes : elle comprend dès sa fondation 102 adhérents. Ils sont 474 en 1904.

Joseph Barou montre combien les *Ouvriers réunis* tiennent une place importante dans la cité : assemblées générales, parfois animées, qui jouent pour les adhérents un rôle d'apprentissage de la démocratie, même si les notables tiennent une place importante par rapport aux simples adhérents – ce qui s'explique par l'histoire des origines de la mutualité ; rayonnement qui provoque la naissance d'autres mutuelles dans les communes voisines et, à Montbrison même, la naissance, en 1904, de la *Ruche montbrisonnaise* qui est la filiale féminine des Ouvriers réunis ; scission de 1907, provoquée par les luttes religieuses du début du siècle avec la création de *l'Union montbrisonnaise*, les *Ouvriers réunis* se situant alors, de fait, dans le camp *laïque* ; il ne faut pas non plus oublier l'importance des fêtes, congrès, réunions, anniversaires, qui sont des moments forts de convivialité.

Les *Ouvriers réunis* ont donc joué un rôle important de *socialisation* de leurs adhérents et aussi un rôle d'apprentissage de la démocratie : si l'on se dispute dans une assemblée générale, on y apprend au moins que la décision ne va pas sans débat. Madeleine Rebérioux, historienne des mouvements sociaux, écrit en parlant des sociétés de secours mutuels : "Ces formes

---

<sup>3</sup> Cf. ci-dessous p. 10.

Claude Latta, préface de "Sous la bannière des Ouvriers réunis de Montbrison", *Village de Forez - Loire Action Mutualiste*, 1998

d'organisation [...] ont permis aux ouvriers d'apprendre ce que signifie organiser, prendre des décisions et les faire appliquer, convaincre, tenir une comptabilité"<sup>4</sup>. Elle ajoute aussi qu'avant tout, "ils ont appris la solidarité"<sup>5</sup>.

### **La pratique de la solidarité**

La mutuelle des *Ouvriers réunis* a joué le rôle social qu'elle s'était fixé : elle a su inventer des formes de solidarité et d'assistance qui, parce qu'elles ont réussi nous paraissent parfois aller de soi : le versement des premières retraites – modestes - versées à partir de 1903 : il n'y a pas alors en France de retraites ouvrières, versement d'indemnités journalières, d'honoraires de médecins et de dépenses pharmaceutiques. La mutuelle traite même directement avec les médecins montbrisonnais pour fixer le montant des honoraires : ce sont, avant l'heure, les problèmes de la Sécurité sociale d'aujourd'hui...

L'institution de la Sécurité sociale – fondée elle aussi le principe de la solidarité - n'a pas fait, au contraire, disparaître les mutuelles qui ont su trouver de nouveaux rôles. Dans la Loire, celles-ci, aujourd'hui, se regroupent : nostalgie, certes, de ces noms anciens de mutuelles qui disparaissent - mais continueront d'exister dans une structure plus large – et qui se penchent sur leur passé...

### **L'œuvre d'un historien**

Les *Ouvriers réunis* de Montbrison ont trouvé leur historien. Ils n'ont pas eu à chercher très loin puisque Joseph Barou est depuis 1991 leur secrétaire. Militant engagé dans le mouvement social – il a aussi été le secrétaire et l'un des fondateurs du *Centre Social de Montbrison* –, Joseph Barou, professeur des écoles, est un historien reconnu. Membre de la Diana, rédacteur en chef de la revue *Village de Forez*, auteur de nombreux travaux historiques, Joseph Barou a obtenu, en 1992 le Prix de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux pour son travail magistral sur les *enfants abandonnés en Forez* aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'historien a su trouver et interpréter les documents que cent vingt ans d'activité des *Ouvriers réunis* avaient laissés. Le militant mutualiste a su comprendre de l'intérieur les problèmes de l'union et de la solidarité.

Solidarité : c'est le maître mot de l'histoire de la mutualité. C'est aussi, par les valeurs qu'il incarne, l'un des plus beaux mots de la langue française.

**Claude Latta**

docteur en histoire

---

<sup>4</sup> Cité par Maurice Moissonnier, *La France ouvrière*, op. cit., t. I, p. 84.

<sup>5</sup> *Ibidem*.